

Médecins



© 2016 Les Echos Publishing

C'est officiel : la médecine générale fait désormais partie du Conseil national des universités (CNU) ! Cette filière va pouvoir dorénavant gérer l'avenir de sa discipline et être autonome dans le recrutement de ses futurs universitaires.

Le CNU est une instance consultative et décisionnaire chargée notamment de gérer la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences). Une section regroupe les Disciplines médicales et odontologiques, comme la cancérologie, la génétique, l'hématologie, l'immunologie, mais dont ne faisait pas expressément partie la médecine générale. Cette absence est réparée, une avancée qui intervient onze ans après la création du diplôme d'études spécialisées (DES) et six ans après la nomination des premiers professeurs titulaires de la discipline.

Le Pr Oustric, qui préside cette nouvelle sous-section, précise qu'il s'impliquera fortement « dans une pédagogie basée sur l'acquisition des compétences en situation et contexte de soins primaires, permettant à terme une certification ».

© 2015 Les Echos Publishing